



Réunion du 26 octobre 2020

### OUVERTURE DELEGATION

Durant l'absence de sa secrétaire, Mme. Véronique MIVIERE, actuellement convalescente, la Délégation du Roannais ne peut qu'assurer une permanence dans ses locaux, du **mardi au vendredi, de 9h à 12h**, ainsi que le **lundi de 14h à 19h**, jour de réunion des commissions.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Cependant, pour tout problème précis ou urgent, les responsables des différentes commissions restent à votre disposition : leurs coordonnées sont à retrouver sur le site du District de la Loire.

### AVIS TRES IMPORTANT : CAS COVID

Pour une demande de report de match, il convient de respecter les règles suivantes :

- dès que possible, informer le référent du District (Michel BARSOTTI) dès qu'il y a des problèmes de Covid (cas positif, cas contact).
- restez vigilants : en cas de symptômes, prendre de suite un avis médical et limiter les contacts extérieurs.

**Cette recommandation est nécessaire afin d'effectuer toutes les modalités de report de match dans les meilleurs délais.**

### AVIS AUX ARBITRES

Au sujet de la formation continue n°2 (délivrance des sanctions disciplinaires), vous êtes priés de consulter le PV des arbitres ou des jeunes arbitres.

### CHEQUIER SPORT

En partenariat avec les magasins « Intersport », des « chéquiers Sport » sont à votre disposition gratuitement, vous permettant de bénéficier de remises importantes sur vos achats, jusqu'au 31 décembre 2020. Ces « chéquiers Sport » sont à récupérer le lundi, entre 16h et 19h, à la Délégation du Roannais, auprès de M. Jean-Marc ALLEGRE.